



Association Départementale

Accueil Écoute & Veille sociale - **LOGEMENT HÉBERGEMENT**

Emploi Formation - Ateliers d'insertion

BILAN D'ACTIVITE 2011

DISPOSITIF DE PREPARATION A LA SORTIE DE MAISON D'ARRET

- DPSMA -

Janvier 2012

SOMMAIRE

1. PRESENTATION DU POLE et du DISPOSITIF DPSMA	3
2. SITUATION DES MENAGES A L'ENTREE DU DISPOSITIF	3
a) <i>Ages des personnes qui ont intégré le dispositif</i>	4
b) <i>Situation familiale</i>	4
c) <i>Origine géographique</i>	5
d) <i>Ressources à l'entrée du dispositif</i>	5
3. DESCRIPTIF DES MENAGES A LA SORTIE DU DISPOSITIF	6
a) <i>Durée accompagnements</i>	6
b) <i>Les ressources à la sortie</i>	7
c) <i>L'hébergement ou le logement à la sortie</i>	7
d) <i>Les orientations vers l'hébergement ADALEA</i>	8
e) <i>Les accompagnements à la recherche</i>	8
4. TEMOIGNAGES	8
5. CONCLUSION ET PERSPECTIVES	9

1. PRESENTATION DU POLE et du DISPOSITIF DPSMA

Le pôle **LOGEMENT-HEBERGEMENT** comprend des actions diversifiées et complémentaires pour permettre aux personnes accueillies ou accompagnées de bénéficier d'un **parcours résidentiel** qui correspond à leurs attentes et à leurs besoins.

- ▶ Des mesures d'Accompagnement Social Lié au Logement (ASLL)
- ▶ Des mesures d'Accompagnement Vers et Dans le Logement (AVDL)
- ▶ Des appartements individuels dans le cadre de l'Aide au Logement Temporaire (ALT)
- ▶ L'intermédiation des logements des Programmes Sociaux Thématiques
- ▶ Un bail à réhabilitation (Loudéac)
- ▶ Un dispositif de sous-location
- ▶ Accompagnement à la constitution de dossiers DALO/DAHO (Saint-Brieuc et Loudéac)
- ▶ La formation des professionnels du département sur les dispositifs DALO/DAHO
- ▶ Une maison relais (25 places)
- ▶ Des places de stabilisation (6 places)
- ▶ Des évaluations sociales en tant que structure relais du SIAO
- ▶ Le CHRS ARGOS (33 places) implanté à SAINT BRIEUC
- ▶ Le CHRS KER GALLO (10 places) implanté à LOUIDEAC
- ▶ Le CHRS CLARA ZETKIN (34 places) implanté à SAINT BRIEUC

ADALEA gère aussi :

- ▶ **Une action visant la préparation à la sortie de maison d'arrêt en partenariat avec le SPIP (DPSMA)**

Le Dispositif de Préparation à la Sortie de Maison d'Arrêt s'adresse aux personnes détenues proches de la fin de peine afin de mettre en œuvre un mode de prise en charge spécifique qui favorise une dynamique de projet personnalisé et qui permette à la personne détenue de retrouver ses capacités de choix et d'action.

Les objectifs principaux sont de :

- donner aux personnes détenues un maximum d'informations sur leurs droits et sur les solutions concrètes qui leur sont accessibles pour résoudre les problèmes qu'elles pensent rencontrer à leur libération.
- permettre aux détenus d'élaborer un projet concret (emploi, logement, formation).

Pour y parvenir, l'association met à la disposition du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation, dans le cadre d'une convention partenariale, une conseillère logement de la Boutique Logement œuvrant dans le cadre du DPSMA afin de :

- préparer la sortie des personnes incarcérées à la Maison d'Arrêt de Saint-Brieuc sur le volet du logement
- accompagner les personnes qui le souhaitent dans leur recherche et mettre en œuvre les conditions favorisant un accès au logement durable
- mobiliser tous les dispositifs destinés à favoriser le maintien ou l'accès au logement.

Concrètement, cette préparation se traduit par :

- des entretiens entre la conseillère logement et le détenu,
- la coordination par la Direction du SPIP de tous les partenaires présents au sein du dispositif afin d'examiner la situation pénale, sociale et familiale des personnes détenues rencontrées.

2. SITUATION DES MENAGES A L'ENTREE DU DISPOSITIF

67 personnes ont été présentes au sein du dispositif au cours de l'année 2011.

55 personnes ont intégré le dispositif au cours de l'année 2011 (36 en 2010).

30 personnes ont quitté le dispositif au cours de l'année.

37 personnes étaient encore présentes au 31 décembre 2011.

96 entretiens physiques ont été réalisés sur 30 permanences d'une demi-journée en 2011 (10 permanences en 2010).

Le nombre de personnes rencontrées au cours de l'année augmente depuis 2009 :

- 33 personnes en 2009,
- 45 personnes en 2010,
- **67 personnes en 2011**

Il est à noter une augmentation des interventions à la Maison d'Arrêt au cours de l'année 2011 passant de 10 permanences en 2010 à 30 permanences en 2011.

a. Ages des personnes qui ont intégré le dispositif

	2011		2010	
	Personnes	%	Personnes	%
18-25 ans	14	25	11	31
26-35 ans	20	36	12	33
36-45 ans	16	29	10	28
46-55 ans	3	5	2	6
56-65 ans	1	2	1	3
Plus de 65 ans	1	2	0	0
TOTAL	55	100	36	100

Nous pouvons noter une proportion plus importante de la tranche des 26-35 ans.

La majorité soit 65% des personnes rencontrées a entre 26 et 45 ans avec une proportion plus importante chez les 26-35 ans (36%).

b. Situation familiale

	2011		2010	
	Ménages	%	Ménages	%
Isolé	20	36	19	53
Isolé + 1 enfant	7	13	6	17
Isolé + 2 enfants	8	15	2	6
Isolé + 3 enfants	3	5	0	0
Isolé + 4 et plus	3	5	0	0
Couple	8	15	3	8
Couple + 1 enfant	4	7	1	3
Couple + 2 enfants	0	0	2	6
Couple + 3 enfants	1	2	1	3
Couple + 4 et plus	1	2	2	6

TOTAL	55	100	36	100
--------------	-----------	------------	-----------	------------

Nous constatons en 2011 une modification importante dans la composition familiale des personnes reçues.

En effet la part des personnes isolées est passée de 53% en 2010 à 36% en 2011 et la part des personnes isolées avec enfants est passée de 6% en 2010 à 38% en 2011.

De même pour les personnes en couple où la proportion a été multipliée par deux en 2011. Cette modification influe profondément dans les recherches de solutions de sortie qui doivent prendre en compte cette cellule familiale. Il convient de préciser que bien souvent il s'agit d'allier des modes de garde d'enfants alternés entre les deux parents avec une solution d'hébergement qui permette la mise en œuvre de l'exercice de ce droit de garde.

c. Origine géographique

Comme en 2010, un tiers des personnes rencontrées était originaire de Saint-Brieuc, la tendance en augmentation constatée entre 2009 et 2010 semble se confirmer.

	2011		2010	
	Ménages	%	Ménages	%
Saint Brieuc	20	36	13	35
Autres Cabri	6	11	1	3
CIDERAL	3	5	1	3
Autres dans le département 22	22	40	18	53
Autres départements	4	7	2	6
TOTAL	55	100	36	100

d. Les ressources à l'entrée dans le dispositif

	2011		2010	
	Ménages	%	Ménages	%
RSA socle	15	27	8	24
RSA + salaire	1	2	0	0
Contrat aidé (CAV, CAE)	0	0	0	0
Chômage indemnisé	10	18	4	12
Indemnités journalières	0	0	0	0
Pension Invalidité	1	2	0	0
AAH	1	2	2	6
Prestations Familiales	0	0	0	0
Indemnités de stage	0	0	1	3
Salaire	12	22	7	18
Retraite	0	0	0	0
Sans ressource	13	24	12	32
Autres ressources	2	4	2	6
TOTAL	55	100	36	100

Nature des ressources

Proportionnellement en terme de % il n'y a pas d'évolution notable sur la nature des ressources concernant les personnes vues en 2011 par rapport à 2010 hormis concernant le chômage indemnisé (+ 6 points) et les personnes percevant un salaire (+ 4 points).

Montant des ressources

	2011		2010	
	Ménages	%	Ménages	%
Sans ressources	15	27	11	31
Moins de 300 €	1	2	1	3
De 300 à 600 €	17	31	15	42
De 600 à 1 000 €	13	24	4	11
Plus de 1 000 €	9	16	5	14
TOTAL	55	100	36	100

- 27% des personnes rencontrées sont sans ressource.
- 33% des personnes rencontrées vivaient avec moins de 600 euros par mois (45% en 2010).
- 40% perçoivent plus de 600€ par mois.

Il n'est pas fait état des dettes et/ou des indemnités dues aux victimes que certains ont à régler et qui viennent en déduction de leurs ressources.

3. DESCRIPTIF DES MENAGES A LA SORTIE DU DISPOSITIF

30 personnes ont quitté le dispositif au cours de l'année 2011.
--

a) Durée de l'accompagnement

	2011		2010	
	Ménages	%	Ménages	%
Moins d'un mois	2	7	2	6
De 1 à 3 mois	11	37	11	32
De 3 à 6 mois	11	37	17	50
De 6 à 9 mois	4	13	1	3
De 9 à 12 mois	2	7	2	6
Plus de 12 mois	0	0	1	3
TOTAL	30	100	34	100

Les accompagnements sont encore de courtes durées puisque 44% sont inférieurs à 3 mois. Toutefois, comme en 2010 81% des accompagnements sont inférieurs à 6 mois. Ceci s'explique par le fait que la préparation à la sortie s'anticipe plus que les années passées et que la préparation à la sortie se travaille dès les premières semaines d'incarcération. Plus elle sera anticipée, plus l'analyse des besoins sera fine et les réponses pertinentes.

b) les ressources à la sortie

Nature des ressources

	2011		2010	
	Ménages	%	Ménages	%
RSA socle	10	33	10	29
RSA + salaire	0	0	0	0
Contrat aidé (CAV, CAE)	0	0	3	9
Chômage indemnisé	9	30	12	35
Indemnités journalières	0	0	0	0
Pension Invalidité	0	0	0	0
AAH	0	0	1	3
Indemnités de stage	0	0	0	0
Salaire	1	3	0	0
Retraite	0	0	0	0
Sans ressource	6	20	7	21
Autres ressources	4	13	1	3
TOTAL	30	100	34	100

Montant des ressources

	2011		2010	
	Ménages	%	Ménages	%
Sans ressources	6	20	7	21
Moins de 300 €	0	0	0	0
De 300 à 600 €	18	60	18	53
De 600 à 1 000 €	5	17	7	21
Plus de 1 000 €	1	3	2	6
TOTAL	30	100	34	100

c) L'hébergement ou le logement à la sortie

	2011		2010	
	Ménages	%	Ménages	%
Sortie vers le logement				
Accès à un logement autonome				
-> parc privé	0	0	0	0
-> parc public	0	0	0	0
Accueil en Maison Relais	0	0	0	0
Accès au dispositif de sous location	0	0	0	0
Sortie vers de l'hébergement				
Accueil autre CHRS - ALT-Places de Stabilisation	10	33	12	35
Hébergement en foyer	0	0	3	9
hôtel	1	3	1	3
Hébergement chez un Tiers ou en famille	10	33	7	21
transfert vers autre Maison d'arrêt	2	7	2	6
Autre	4	13	2	6
Situation inconnue	3	10	7	21
TOTAL	30	100	34	100

Nous notons qu'aucune personne rencontrée n'a pu accéder directement à un logement du parc social ou privé. La courte durée des peines, associée à la faiblesse des ressources et l'impossibilité de prendre contact avec un bailleur ou se déplacer pour visiter un logement ne permettent pas aux personnes incarcérées d'accéder dès leur sortie à un logement.

d) Les orientations vers l'hébergement ADALEA

Sur les 10 sorties vers les dispositifs d'hébergement (33%), ADALEA a permis l'accueil de 7 personnes :

- 7 personnes sur le dispositif ALT (dont 2 sur l'urgence ALT)

e) Les accompagnements à la recherche

ACCOMPAGNEMENTS A LA RECHERCHE		
	2011	2010
Entretiens physiques	96	54
Entretiens téléphonique	28	0
Concertations	9	0
Courriers	5	0
Passage en CUA	4	0
Prospections logements	4	0

Au-delà des 96 entretiens physiques qui ont été fait sur les 30 visites de l'année, 28 entretiens téléphoniques ont été réalisés ainsi que 9 concertations et 4 prospections de logement.

4. TEMOIGNAGES

Mr R vit sa 13^{ème} incarcération mais la première à la Maison d'Arrêt de Saint-Brieuc. Méfiant au tout début de l'entretien, il se livre au fur et à mesure. Au cours de cet entretien il finit par dire « *C'est la première fois que quelqu'un veut me trouver quelque chose pour la sortie. Partout, où je suis passé avant, on ne m'a jamais demandé si je voulais rencontrer une personne qui pourrait me trouver une solution d'hébergement pour ma sortie de prison* ».

Mr B nous envoie un courrier : « *Madame, Monsieur, Depuis le début de mon incarcération, j'ai été en contact avec ADALEA, et à ma sortie de prison, le 31/10/11, ils m'ont trouvé un logement d'urgence, afin de me permettre de me réinsérer plus facilement, car sans logement, la difficulté aurait été plus grande. Et je ne peux que les en remercier. De plus, il y a un suivi pour les démarches et autres. Donc je peux dire, heureusement, qu'il y a des structures comme ADALEA pour ne pas laisser les personnes, sans rien. Veuillez agréer, Madame, Monsieur, à ma meilleure considération.*»

5. CONCLUSION ET PERSPECTIVES

L'organisation du DPSMA s'est modifiée en lien avec la mise en place du SIAO en février 2011.

Auparavant, pour toute demande d'hébergement nous sollicitons directement la structure qui intéressait le demandeur ou plutôt les structures sur le territoire géographique demandé.

Lorsqu'il s'agissait d'une demande d'accueil à Adalea, l'évaluation était directement faite à la Maison d'Arrêt. Pour un accueil vers une autre structure du département, l'intervenante d'ADALEA sollicitait la structure accueillante pour un rendez-vous d'admission avec demande de permission de sortie auprès du juge pour se rendre à ce RDV.

Aujourd'hui, les demandes pour un accueil sur toutes les structures du département passent par l'intervenante d'ADALEA qui a en charge le DPSMA. Ainsi sont relayées les demandes pour des accueils sur les places de stabilisation, les CHRS et le dispositif ALT. Ce nouveau fonctionnement a ses avantages et ses limites, l'intérêt étant de pouvoir rapidement réajuster les réponses et c'est ce qui a été fait.

Ainsi, il avait été repéré une difficulté pour faire correspondre une disponibilité de place avec une date de sortie en lien avec les Commission Unique d'Admission. Dans ce cadre un réajustement en cours d'année a permis de lever rapidement ce frein en ayant la possibilité de solliciter un DAHO pour reconnaître prioritaire ce public à un hébergement géré par le SIAO. Pour autant, cela ne rend pas toujours plus fluide les attributions au regard des offres proposées et des territoires sollicités par les personnes et il faut régulièrement rechercher des solutions d'attente qui sont parfois insatisfaisante.

Par ailleurs, l'évolution apportée par la centralisation de l'offre et des réponses sur l'ensemble du département et de façon concertée entre les différents acteurs concernés a ouvert cette offre à davantage de sollicitation pour tout le département et ainsi éviter de faire se déplacer les détenus pour une demande d'admission sur l'ensemble du département.

Ainsi, cela a entraîné une modification de l'organisation de ce dispositif avec davantage de permanences à la Maison d'Arrêt et plus de réactivité entre les entretiens et les propositions d'offres. De même le travail administratif est aussi plus conséquent avec la constitution des dossiers SIAO et DAHO saisies directement à la Maison d'arrêt pour transmission au SIAO sous forme papier.

En termes de perspectives nous pouvons retenir deux points principaux :

1. Améliorer la saisie des dossiers SIAO et DAHO avec la possibilité de faire une saisie informatique du dossier directement à la Maison d'arrêt et la transmission par Mail au SIAO. Il conviendra d'obtenir de la part de la pénitenciaire les autorisations nécessaires que nous n'avons pas obtenus à ce jour. Cette réponse a l'avantage d'apporter plus de réactivité dans la transmission et l'étude du dossier et permettra de réinjecter le temps gagné dans davantage d'entretiens.
2. Diversifier l'offre de réponses par le développement du SIAO qui a pour perspective d'intégrer l'axe du logement en complément de l'offre d'hébergement. Cet axe apportera un panel plus important de solutions en termes d'orientations et de réponses aux sortants. Nous intégrerons ces possibilités au fur et à mesure de l'évolution du SIAO.